

Stabilité de l'économie régionale entre le deuxième et le troisième confinement

Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté • n° 28 • Juillet 2021

Entre les confinements de novembre 2020 et avril 2021, l'économie régionale est encore largement affectée par les mesures sanitaires. Elle est cependant restée assez stable en comparaison du trimestre précédent. Néanmoins, en avril sous l'effet de nouvelles restrictions de déplacement et la fermeture des commerces « non essentiels », l'activité économique se dégrade de nouveau. Le nombre d'heures rémunérées reste ainsi inférieur à son niveau d'avant crise en 2019, malgré un rebond en mai. Après avoir nettement augmenté durant le premier trimestre, le montant des transactions par cartes bancaires plonge en avril, avant une forte reprise dès la fin des restrictions. Au premier trimestre 2021, l'emploi salarié dans la région est stable mais à un niveau inférieur à celui de 2019. En parallèle, le taux de chômage augmente légèrement ce trimestre pour retrouver le même niveau qu'un an auparavant.

Si la construction résiste à la crise, l'hébergement-restauration demeure le secteur le plus impacté du fait des mesures de restrictions toujours en vigueur au premier trimestre.

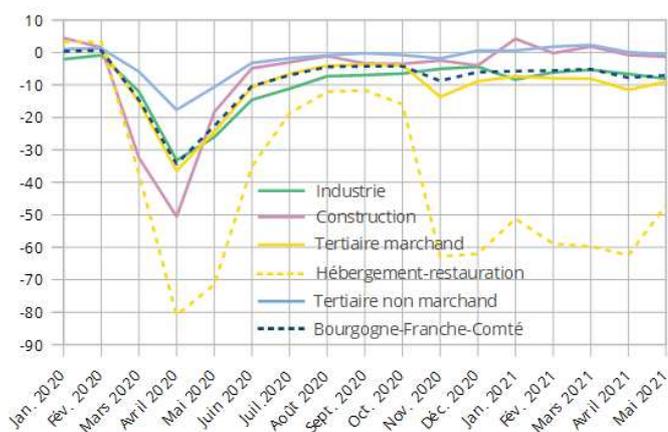
Au printemps 2021, le nombre d'heures rémunérées demeure faible dans l'hébergement-restauration

Le troisième confinement du 3 avril au 2 mai, a entraîné une nouvelle dégradation de la situation économique, visible au travers de l'évolution des heures rémunérées dans le secteur privé. Au premier trimestre 2021, le nombre d'heures rémunérées en Bourgogne-Franche-Comté se situait environ 5 % en dessous de son niveau de 2019. Sous l'effet du confinement, ce nombre baisse en avril à - 7,8 % avant de se redresser légèrement en mai à - 7,0 % ► **figure 1**.

Le tertiaire marchand est particulièrement affecté par les mesures de restrictions. Le volume d'heures rémunérées diminue nettement en avril, - 11,5 %. L'hébergement-restauration reste le secteur le plus touché par la crise. Néanmoins la réouverture des terrasses des cafés et restaurants, le 19 mai, a permis une remontée du nombre d'heures rémunérées en mai.

Dans la construction et dans les services non marchands, les heures rémunérées restent proches de leur niveau d'avant crise. Ces secteurs sont peu impactés par les mesures sanitaires en vigueur lors du troisième confinement. Il en est de même pour l'industrie. Son activité demeure cependant toujours en recul comparé à 2019, avant tout en raison d'une baisse structurelle de l'activité.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 (en %)



Source : Insee, Déclarations sociales nominatives

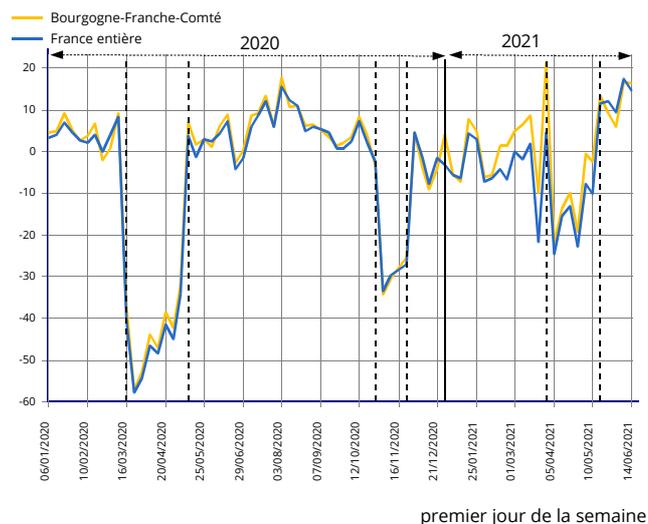
Nouvelle chute des transactions bancaires lors du troisième confinement, avant un fort rebond en mai-juin

Les montants de transactions par carte bancaire CB permettent d'estimer l'évolution de la consommation des ménages. Au premier trimestre 2021, ils demeurent en moyenne de 6 % en dessous de leur niveau d'avant crise en 2019. En avril, lors du troisième confinement et de la fermeture des commerces « non essentiels » (du 3 avril au 2 mai), ils reculent jusqu'à 22,0 % en dessous de leur niveau de 2019 ▶ **figure 2**.

Cette nette dégradation de la consommation est toutefois moins marquée que lors des deux premiers confinements, en avril et en novembre 2020 (respectivement - 57,2 % et - 30,6 %). Avec la levée progressive des restrictions de déplacement et la réouverture des commerces puis des cafés-restaurants, les montants des transactions CB augmentent de nouveau progressivement. La semaine du 8 juin, ils sont même 16,7 % au-dessus de ceux de la même semaine de 2019.

Comme lors des confinements précédents, c'est en Côte-d'Or que ces transactions baissent le plus. Pendant la semaine du 12 avril, elles se replient jusqu'à 29,0 % en dessous de leur niveau de 2019. C'est aussi dans ce département que la reprise est la moins importante. La semaine du 8 juin, les transactions sont 6 points en deçà de la moyenne régionale.

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : Transactions par carte bancaire CB en face à face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

Source : Cartes Bancaires CB ; calculs Insee

Avertissement : Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

► Contexte international – En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

► Contexte national – En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois le mois, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activité mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

Retour sur le 1^{er} trimestre : l'activité résiste avant le 3^e confinement

L'emploi se stabilise en ce début d'année

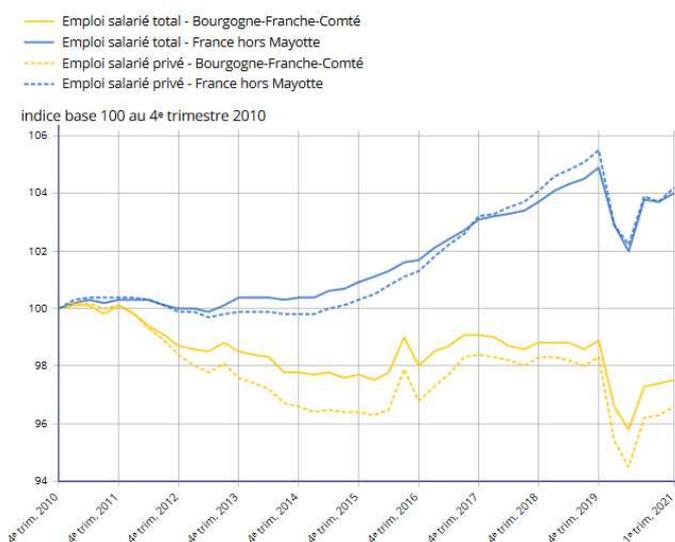
Au premier trimestre 2021, l'emploi reste stable en Bourgogne-Franche-Comté, une évolution identique à celle constatée au trimestre précédent. La région gagne 600 emplois ► **figure 3**. Cette légère hausse est portée par le secteur privé qui augmente de 0,3 %, soit 2 300 emplois supplémentaires. Le secteur public recule ce trimestre de 0,7 % (- 1 700).

Les secteurs des biens d'équipement, de l'hébergement-restauration et des services non marchands sont également en repli au premier trimestre. À l'inverse, la construction, l'information-communication, les services aux ménages et le commerce, notamment, gagnent des effectifs au premier trimestre.

Au niveau départemental, c'est la Saône-et-Loire qui présente le bilan le plus favorable ce trimestre avec 670 emplois supplémentaires, soit + 0,3 %. L'emploi progresse également en Côte-d'Or et dans l'Yonne. En revanche, dans le Territoire de Belfort, dans la Nièvre et surtout le Doubs, l'emploi continue à régresser ► **figure 5**.

En un an, 8 600 emplois ont été créés dans la région. Ce gain provient essentiellement du secteur de l'intérim.

► 3. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

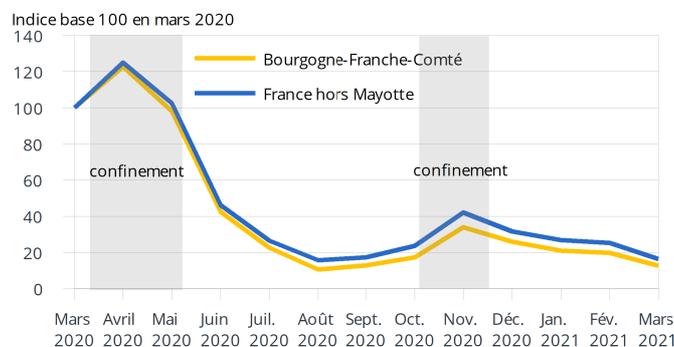
Légère baisse de l'emploi intérimaire

Après une hausse lors des deux trimestres précédents, l'emploi intérimaire est en léger recul en ce début d'année, - 0,2 %. Le tertiaire non marchand accuse une baisse de 6,3 % de ses effectifs intérimaires. Cette régression est moindre dans le tertiaire marchand, - 0,6 %. Le secteur des activités scientifiques et techniques perd toutefois 3,7 % de ses effectifs intérimaires. À l'inverse, la construction et l'industrie enregistrent une légère croissance, de moins de 1 %. Dans l'industrie, l'emploi intérimaire progresse de 0,4 %. La fabrication de produits alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac est le secteur industriel le plus dynamique, + 7,4 %.

La construction résiste à la crise

Bénéficiant d'un maintien de sa demande malgré la crise, la construction enregistre une hausse de ses emplois au premier trimestre, + 1,7 %. Avec près de 1 600 emplois supplémentaires sur un an, le secteur progresse de 3,1 %. Les services marchands hors intérim repartent à la hausse, grâce à la bonne tenue des secteurs de l'information-communication et des services aux ménages. En revanche, le secteur de l'hébergement-restauration, le plus touché par la crise sanitaire, continue à perdre des emplois, - 1,0 % ce trimestre. L'emploi dans l'industrie se maintient ce trimestre mais perd plus de 3 000 emplois en un an. Les biens d'équipement accusent une baisse plus prononcée au premier trimestre qu'au trimestre précédent, - 1,7 % après - 1,2 %. Depuis un an, ce secteur a perdu plus de 1 100 emplois.

► 4. Salariés concernés par une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle



Source : Dares

Fin mars, les entreprises de la région recourent toujours à l'activité partielle

En mars 2021, 31 800 salariés sont encore concernés par une demande d'indemnisation au titre de l'activité partielle en Bourgogne-Franche-Comté, soit 63 % de moins qu'en novembre, lors du deuxième confinement de la population ► **figure 4**.

En Côte-d'Or, la baisse est moins marquée, - 58 % par rapport à novembre 2020. En revanche, le nombre de salariés concernés diminue plus fortement dans le Doubs et le Territoire de Belfort (- 66 %).

L'emploi frontalier ne progresse plus

Au premier trimestre 2021, 38 600 Bourguignons-Franco-Comtois travaillent en Suisse. Leur nombre reste relativement stable par rapport au trimestre précédent (- 0,1 %). Les cantons de Neuchâtel et du Jura suisse emploient autant de frontaliers qu'au quatrième trimestre 2020. Dans le canton de Vaud, leur nombre régresse légèrement (- 0,3 %).

Sur un an, le nombre de frontaliers originaires de la région diminue de 0,6 %, rompant avec la hausse constante depuis début 2017. Les effectifs de frontaliers travaillant dans le canton de Vaud restent néanmoins stables par rapport au premier trimestre 2020, alors que ceux exerçant dans les cantons de Neuchâtel et du Jura baissent.

► 5. Evolution de l'emploi salarié (en %) et du taux de chômage (en points) par département au 1^{er} trimestre

	Emploi salarié			Taux de chômage		
	Effectifs	Évolution		Taux	Évolution	
		T1	annuelle		T1	annuelle
Côte-d'Or	214 800	+ 0,2	+ 0,9	6,0	+ 0,0	- 0,1
Doubs	192 100	- 0,3	- 0,1	7,5	+ 0,3	+ 0,4
Jura	85 700	+ 0,1	+ 2,3	5,6	+ 0,2	+ 0,0
Nièvre	65 000	- 0,3	- 0,4	6,5	+ 0,3	+ 0,0
Haute-Saône	65 900	+ 0,2	+ 2,1	6,9	+ 0,1	- 0,1
Saône-et-Loire	182 300	+ 0,3	+ 1,8	6,8	+ 0,1	- 0,3
Yonne	106 900	+ 0,4	+ 0,7	7,1	+ 0,2	- 0,1
Territoire de Belfort	48 800	- 0,3	- 0,2	9,1	+ 0,5	+ 0,6
Bourgogne-Franche-Comté	961 600	+ 0,1	+ 0,9	6,8	+ 0,2	+ 0,0
France hors Mayotte	25 234 100	+ 0,3	+ 1,1	8,1	+ 0,1	+ 0,3

Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, Taux de chômage localisés Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

Légère augmentation du taux de chômage entre les deux confinements

Au premier trimestre 2021, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,8 % en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 6**. Sous l'effet du deuxième confinement, le taux de chômage avait connu une nouvelle baisse en trompe-l'œil fin 2020. Ce début d'année marque un retour à la normale du comportement de recherche d'emploi pour de nombreux travailleurs et enregistre, donc, une légère hausse du chômage. Il augmente de 0,2 point dans la région et reste quasiment stable au niveau national, + 0,1 point.

Néanmoins des contraintes sanitaires pèsent encore sur des secteurs tels que l'hébergement-restauration ou la culture. La progression du chômage reste ainsi moins forte que durant l'été 2020 et au-dessous de son niveau de fin 2019, 7,1 % dans la région.

Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

► Pour en savoir plus

- Retour en surface, *Insee Note de Conjoncture* juillet 2021.
- Au 1^{er} trimestre 2021 : stabilité de l'emploi dans la région, *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 136, juillet 2021.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le Tableau de bord conjoncturel sur insee.fr.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8, rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

Rédactrice en chef :
Marie Léger

ISSN 2497 – 4609
© Insee 2021

www.insee.fr

► 6. Évolution du taux de chômage depuis 2011 (en %)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, *Enquête Emploi et Taux de chômage localisé*

Le Jura reste le département de la région le moins touché, avec un taux de chômage de 5,6 %, devant la Côte-d'Or à 6,0 %. Il est le plus élevé dans le Territoire de Belfort, 9,1 %, et supérieur au niveau national, 8,1 %. Les autres départements se situent autour de la moyenne régionale, allant de 6,5 % dans la Nièvre à 7,5 % dans le Doubs ► **figure 5**.

Toujours plus de demandeurs d'emploi

En parallèle de la hausse du taux de chômage régional, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) augmente de 0,6 % au premier trimestre et s'élève en moyenne à 221 700. Cette détérioration concerne aussi bien les personnes sans emploi (catégorie A) que celles qui exercent une activité réduite (catégories B et C).

Seul le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans reste stable, grâce au recul des catégories B et C. Le nombre de jeunes inscrits en catégorie A augmente néanmoins de 0,7 %.

La situation des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an se dégrade encore fortement ce trimestre, en hausse de + 3,7 %. La région compte désormais plus de 110 500 demandeurs d'emploi de longue durée. En hausse constante depuis un an, leur nombre bondit de 13,6 % par rapport au premier trimestre 2020. ●

Frédéric Bianucci, Bénédicte Piffaut, Amandine Ulrich (Insee)

